

# LE PETIT CYCLE OU CYCLE DOMESTIQUE DE L'EAU





# **ETAPE 1: CAPTAGE**

En Martinique le captage se fait en rivière. C'est un dispositif par lequel on pompe l'eau nécessaire à un usage donné.



# **ETAPE 2: TRAITEMENT**

L'usine de traitement d'eau potable permet de transformer une eau à l'état brut en eau potable. L'eau subit ainsi plusieurs traitements avant de devenir potable selon les normes en vigueur.



# **ETAPE 3: STOCKAGE**

L'eau potable est stockée dans un réservoir appelé « château d'eau » d'où elle est acheminée avant d'arriver au robinet.



# ETAPE 4 : DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

L'eau acheminée jusqu'aux habitations est potable. Après consommation et usage les eaux usées sont acheminées vers un système de traitement.



# **ETAPE 5 : COLLECTE DES EAUX USÉES**

Les eaux usées sont collectées dans un réseau à proximité de l'habitation et sont acheminées vers une station d'épuration. S'il n'y a pas de réseaux d'eaux usées à proximité, elles seront épurées individuellement au moyen d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif (ANC).



# DES EAUX USÉES

La station d'épuration est une installation qui permet la dépollution des eaux usées urbaines domestiques. Elle regroupe un ensemble de techniques qui visent à purifier l'eau avant

l'étape du retour au milieu naturel.



# **ETAPE 7 : LE RETOUR AU MILIEU NATUREL**

Après avoir été épurée, l'eau est rejetée dans le milieu naturel (rivière, mer) et repart alors pour un nouveau cycle.

« Agir aujourd'hui pour préserver l'eau de demain... »

WWW.EAUMARTINIQUE.FR
ODE-MARTINIQUE